

Objectif

Etre en capacité de produire un plan pluriannuel d'investissement pour les établissements et services publics sociaux et médico-sociaux et de mesurer les incidences sur l'équilibre économique notamment pour la démarche d'EPRD (engagement prévisionnel des recettes et des dépenses) prévue par la loi « Adaptation de la société au vieillissement ».

Le Formateur

Dominique Calmets est consultant, formateur et évaluateur pour les établissements et services médico-sociaux, sociaux et sanitaires depuis 15 ans. Il intervient pour des évaluations internes et externes, le processus « Qualité », la gestion financière, les ressources humaines et le management, et la stratégie.

Contenu

Montage d'un plan pluriannuel d'investissement

- Analyse de la situation financière de l'établissement ou du service sur plusieurs exercices
- Identification des investissements nécessaires pour les 5 prochaines années
- Planification des investissements au regard de la capacité d'autofinancement (CAF)
- Incidence budgétaire des investissements
- Construction du plan pluriannuel d'investissements

Durée

2 jours – 22 et 23 février 2017

Pré-requis

Connaissances de la gestion des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux